

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 21 (1950)

Heft: 12

Rubrik: Marché du travail

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense de la route du pied du Jura

Le groupement pour la défense des intérêts de la route du pied du Jura a voté une résolution qui a été adressée au Conseil fédéral, aux gouvernements cantonaux de Vaud, Neuchâtel, Soleure et Berne, aux villes et communes de la région intéressée et aux associations touristiques.

Voici cette résolution :

« Le comité du groupement pour la défense des intérêts de la route du pied du Jura, réuni à La Neuveville le 1^{er} décembre 1950, se conformant à une décision prise par son assemblée générale tenue à Bienne le 16 novembre, à laquelle participaient 77 personnes déléguées par les cantons, les communes, les associations économiques et touristiques des régions desservies par la route du pied du Jura constate :

- a) que la route empruntant les rives nord des lacs de Bienne et de Neuchâtel et traversant des territoires de grande importance économique, doit être adaptée sans retard aux exigences du trafic routier moderne ;
- b) que, cela étant réalisé, il est superflu de construire une nouvelle route au sud de ces lacs.

» Le groupement préconise par conséquent un tracé modernisé, passant au nord des lacs de Bienne et de Neuchâtel et insiste pour que les travaux soient étudiés et réalisés de toute urgence. Dès lors, le groupement prie les autorités fédérale et cantonales compétentes de ne pas retenir le projet de la Société suisse des routes automobiles. »

MARCHÉ DU TRAVAIL

1. Relevé du chômage dans quelques localités importantes du Jura Fin novembre 1950

Communes : Delémont (D), Laufon (L), Moutier (M), La Neuveville (N), Porrentruy (P), Reconvilier (R), Saint-Imier (S), Tavannes (T), Tramelan-dessus (Tr). Les chiffres représentent des chômeurs complets cherchant un emploi.

	D	L	M	N	P	R	S	T	Tr
Sylviculture, pêche			—	—	—		—	1	—
Denrées alimentaires, boissons, tabacs			—	—	1		—	—	—
Industrie du bâtiment			5	3	13		—	1	2
Métallurgie, construction de machines			—	—	2		—	—	—
Horlogerie, bijouterie			1	—	—		1	—	—
Commerce et administration			—	—	—		—	1	—
Fin novembre 1950	?	?	6	3	16	?	1	3	2
Fin octobre 1950	4	?	7	?	7	?	1	3	?
Fin septembre 1950	2	0	8	0	2	2	0	2	0

2. Relevé du chômage dans les districts du Jura au 25 novembre 1950

Ce tableau n'est pas absolument complet. Il manque les rapports des communes de La Ferrière, Plagne, Vauffelin, Courtételle, Delémont, Ederswiler, Sauley, Epiquez, Montfaucon, Montfaverger, Muriaux, Le Peuchapatte, Saint-Brais, Soubey, Liesberg, Wahlen, Champoz, Châtillon, Corban, Courchapoix, Elay, Lajoux, Mervelier, Schelten, Alle, Bonfol, Fregiécourt, Seleute, Vendlincourt, sur un total de 146 communes.

		CHOMEURS						Dans l'horlogerie seulement	
		Totaux			Partiels			Tot.	Partiels
		H	F	Tot.	H	F	Tot.		
Courtelay	25. 11. 50	24	1	25	11	1	12	3	8
	25. 10. 50	4	5	9	26	12	38	9	38
	25. 9. 50	3	4	7	59	28	87	6	85
Delémont	25. 11. 50	9	0	9	2	0	2	0	0
	25. 10. 50	4	0	4	0	0	0	0	0
	25. 9. 50	4	0	4	0	0	0	0	0
Fr.-Montagnes	25. 11. 50	4	0	4	5	0	5	0	5
	25. 10. 50	0	0	0	0	0	0	0	0
	25. 9. 50	1	0	1	0	0	0	1	0
Laufon	25. 11. 50	1	0	1	0	0	0	0	0
	25. 10. 50	0	0	0	0	0	0	0	0
	25. 9. 50	0	0	0	0	0	0	0	0
Moutier	25. 11. 50	23	0	23	3	2	5	1	4
	25. 10. 50	14	1	15	7	3	10	2	9
	25. 9. 50	13	3	16	6	3	9	8	8
La Neuveville	25. 11. 50	3	0	3	0	0	0	0	0
	25. 10. 50	0	0	0	0	0	0	0	0
	25. 9. 50	0	0	0	0	0	0	0	0
Porrentruy	25. 11. 50	51	1	52	1	0	1	2	1
	25. 10. 50	23	0	23	7	3	10	0	5
	25. 9. 50	31	1	32	7	3	10	1	8

Récapitulation pour l'ensemble des districts du Jura :

25. 11. 50	115	2	117	22	3	25	6	18
25. 10. 50	45	6	51	40	18	58	11	52
25. 9. 50	52	8	60	72	34	106	16	101
25. 8. 50	78	23	101	181	92	273	54	254
25. 7. 50	97	17	114	238	94	332	63	332
25. 6. 50	151	39	190	419	200	619	96	568
25. 5. 50	173	25	198	514	188	702	104	664
25. 4. 50	374	41	415	643	203	846	199	786
25. 3. 50	398	33	431	556	199	755	167	693

3. Chômage dans le canton de Berne à la fin du mois de novembre 1950

	A la fin du mois de				Augmentation ou diminution par rapport à fin		
	Nov. 1950	Oct. 1950	Nov. 1949	Nov. 1948	Oct. 1950	Nov. 1949	Nov. 1948
Chômeurs totaux	808	337	920	332	+ 471	— 112	+ 476
Chômeurs partiels	48	119	307	41	— 71	— 259	+ 7
En tout	856	456	1227	373	+ 400	— 371	+ 483
dont :							
Industrie du bâtiment							
chômeurs totaux	440	95	457	147	+ 345	— 17	+ 293
chômeurs partiels	—	—	3	6	—	— 3	— 6
Métallurgie et construction de machines							
chômeurs totaux	40	29	122	18	+ 11	— 82	+ 12
chômeurs partiels	10	2	77	11	+ 8	— 67	— 1
Horlogerie et bijouterie							
chômeurs totaux	8	12	69	15	— 4	— 61	— 7
chômeurs partiels	22	53	120	16	— 31	— 98	+ 6

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Procès-verbal de la séance constitutive de la Commission routière jurassienne

tenue au Buffet de la Gare de Delémont, le 13 décembre 1950,
à 20.15 heures.

Présents : de l'ACS (Section Rangiers) : MM. Lévy, Périat et Röthlisberger ; de l'ADIJ : MM. Farron, Reusser et Steiner ; de Pro Jura : MM. Chausse, Juillerat, Schmid et Schnetz ; du TCS (Section jurassienne) : MM. Farron, Koenig, Schäublin et Voirol. La Section de l'ACS du Jura Sud-Seeland n'a pas répondu à l'invitation.

Présidence : M. Chausse, puis M. Farron.

Secrétaire du jour : M. Steiner.

Délibérations

M. Chausse, président de Pro Jura, introduit les délibérations et précise les raisons qui justifient la création d'une commission routière jurassienne. Depuis la fin de la guerre des récriminations nombreuses se font entendre dans toutes les régions du Jura au sujet de l'état précaire de notre réseau routier. De tout côté des démarches sont faites auprès des autorités cantonales pour obtenir des améliorations à l'état de chose actuel. L'ADIJ et Pro Jura s'occupent depuis plusieurs années des problèmes routiers et ont décidé de créer des commissions spéciales chargées plus particulièrement de ces questions. L'ACS et le TCS, de leur côté, s'intéressent activement à l'état de nos routes. Les pou-